



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

PAC

Question écrite n° 73730

## Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre délégué chargé des affaires européennes sur les menaces qui pèsent sur la protection ovine française qui ne couvre déjà que 40 % de la consommation nationale. Le mécanisme de fixation du montant de la PCO (prime compensatrice ovine) est remis en cause au niveau européen, créant des distorsions avec d'autres productions mieux compensées. Or, il convient d'envisager la progression du cheptel ovin, offrant de nouvelles perspectives de développement à l'agriculture et à l'économie rurale. Les crises successives que la France a connues en matière de sécurité alimentaire, mais aussi d'épizootie, mettent en évidence les limites de toute importation alors que les consommateurs plébiscitent les filières courtes, dont la production locale. Il lui demande les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de ces considérations de simple bon sens.

## Données clés

**Auteur :** [M. Léonce Deprez](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 73730

**Rubrique :** Élevage

**Ministère interrogé :** affaires européennes

**Ministère attributaire :** affaires européennes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 mars 2002, page 1190